

Famille Maccari
La Haye Martin 35680 Bais



Objet : Avis d'enquête publique sur la modification du PLU de la zone artisanale du Mazet

Bais le 14 Octobre 2020

Monsieur le commissaire d'enquête

Notre famille, composée de 5 personnes, réside la Haye Martin, à quelques centaines de mètres de la zone du Mazet.

Nous avons acquis il y a une dizaine d'année cette ferme en piètre état et depuis nous nous efforçons de lui redonner vie. Nous étions en train d'élaborer de nouveaux d'investissement pour réhabiliter la grange qui est sur notre terrain quand nous avons pris connaissance du projet de modification du PLU. La modification du PLU de la zone du Mazet prévoit d'installer des entreprises de transports à quelques centaines de mètres de notre habitation et viens contrarier 10 ans d'effort et met en péril nos projets. En effet notre maison est située en bordure et parallèle à la route qui prolonge l'entrée à la Zone Du Mazet.

L'implantation de ces entreprises de transports dans la zone du Mazet va aboutir à 122 passages de camions par jour (Cf Avis-des-PPA.pdf). De plus, la superficie concernée de 5.6ha étant plus grande que le besoin exprimé de 2.8ha (Cf Ouverture_urbanisation_ZA-nord-mémoire-en-réponse.pdf, Avis-des-PPA.pdf) il est donc à prévoir que le flux de camions et les nuisances croîtront dans le futur.

Par conséquent nous souhaitons vous faire part de nos craintes concernant

- Le bruit lié à l'activité industrielle

Est-il possible d'ajouter au projet des ouvrages afin de limiter les nuisances sonores liées à l'activité industrielle ? présent et future

- Les nuisances liées à la circulation dans la direction de la Haye Martin

Est-il possible d'ajouter au projet une modification de la voirie pour limiter la possibilité aux camions de remonter dans la direction de la Haye Martin?

- L'impact sur les réseaux

Une année sur 3 la voirie de la Zone du Mazet ainsi que les jardins des maisons de la Touche Hardoin et de la Haye Martin subissent une inondation durant l'automne/l'hivers. L'artificialisation de 5.6ha de zone agricole va accroître ce risque d'inondation.

Qu'est-il concrètement prévu dans le projet pour résoudre le problème d'inondation de la voirie ?

La Haye Martin est située en bout de DSLAM, le débit informatique y est erratique et médiocre. Je télétravaille à mi-temps, mon épouse télétravaille au 1/5 st durant la période de confinement les enfants suivaient les cours de l'éducation nationale sur internet. Le risque pour moi est élevé que la Haye Martin ne se transforme en zone blanche et que je ne puisse continuer à travailler dans des conditions correctes.

Qu'est-il prévu dans le projet pour la qualité d'accès au réseau informatique pour les riverains proches de ces nouvelles structures ?

Cordialement

Alain Maccari